

L'ÉTAT DE DROIT À UNE ÉPOQUE TROUBLÉE

FORUM DES PARTENARIATS DE L'OIDD
20-21 novembre 2018

[Lieu : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Rome]



Ne laisser personne de côté : c'est ce qui a inspiré les États membres des Nations unies à adopter, en 2015, 17 objectifs de développement durable (ODD) qui traitent des défis auxquels le monde est confronté, notamment ceux liés à l'élimination de la pauvreté, la promotion de l'égalité des genres, ainsi que la paix et la justice. Ces 17 ODD sont étroitement liés entre eux et leurs cibles respectives sont censées être atteintes d'ici à 2030.

La première évaluation quadriennale des ODD, sera effectuée en 2019. Le Forum des partenariats de l'OIDD de cette année représente donc une excellente occasion de faire un bilan honnête des progrès quant à la réalisation des ODD. Les conclusions des discussions qui auront lieu pendant le Forum seront intégrées aux délibérations du groupe de travail sur la justice et contribueront au Forum politique de haut niveau des Nations unies qui se tiendra en juillet 2019.

Le Forum des partenariats a pour but d'encourager et de renforcer le dialogue entre les décideurs, les universitaires et les spécialistes du développement qui gravitent autour de notre mission, en vue de créer un monde où chacun peut vivre dignement et dans le respect de l'État de droit. Il se concentrera plus particulièrement sur les avancées faites et les obstacles rencontrés dans le cadre de la promotion de l'ODD 16 en faveur de sociétés justes, pacifiques et ouvertes, de l'accès à la justice et de l'État de droit.

Les progrès dans ce domaine sont significatifs et devraient servir de base. Dans le même temps, des difficultés croissantes apparaissent à travers les régions et les systèmes juridiques. Certaines remettent en cause les principes mêmes qui sous-tendent les ODD et leurs cibles transformationnelles : respect des droits humains ; multilatéralisme et solidarité internationale ; système équitable fondé sur des règles.

Les thèmes du Forum de cette année s'appuient sur les expériences partagées de l'OIDD, de nos Parties membres et de nos partenaires quant à la mise en œuvre des programmes relatifs à l'État de droit et l'accès à la justice. Ils traitent des dimensions essentielles de l'État

de droit afin de favoriser une discussion axée sur les implications des situations et tendances dans l'environnement international actuel.

Session d'ouverture : Le rôle catalyseur de l'ODD 16

La session d'ouverture présentera à la fois les perspectives et les défis majeurs de notre époque, et suggérera des moyens de tirer au mieux parti du potentiel rôle catalyseur de l'ODD 16 dans les avancées en matière de maintien de la paix et de développement durable au travers de la justice et de l'État de droit.

Thème 1 : Instaurer la confiance envers les institutions

Des institutions judiciaires solides et efficaces – qu'elles soient formelles ou non – sont indispensables pour créer des sociétés justes, pacifiques et ouvertes, et se protéger contre l'instabilité. Cependant, on constate qu'il existe un écart grandissant en termes de légitimité institutionnelle dans différents pays aux degrés de développement divers. La combinaison des contraintes imposées aux systèmes internationaux et nationaux par des crises mondiales et des tendances perturbatrices, du détournement des lois et des institutions au profit des puissants, et de la colère grandissante face aux inégalités, à la corruption et au manque de reddition de comptes, explique la méfiance du public.

Cette session examinera différentes approches pour accroître l'intégrité et la responsabilité des institutions au travers d'interventions visant à promouvoir l'indépendance judiciaire, lutter contre la corruption et rendre la gouvernance plus ouverte, plus transparente et plus efficace. Elle traitera également de l'importance d'inciter le public à faire confiance aux institutions en améliorant leur réactivité et leur coopération avec les personnes qu'elles servent, y compris en collaborant directement avec la société civile et en comblant l'écart entre systèmes judiciaires formels et informels.

Thème 2 : L'État de droit dans une économie mondiale changeante

Le commerce et l'entrepreneuriat sont des puissants moteurs de développement et ont sorti plus d'un milliard de personnes de la pauvreté à travers le globe. Ces avancées sont néanmoins de plus en plus contrebalancées par des perturbations touchant les économies et les moyens de subsistance traditionnels. La modification géographique de l'économie mondiale, une conscience croissante de l'émergence de nouveaux acteurs et l'impact de l'hyperconnectivité engendrent à la fois des difficultés et des perspectives extraordinaires en matière de développement durable.

Au vu de ces tendances qui façonneront l'avenir du commerce et de la résolution des litiges à l'échelle mondiale, cette session examinera comment des pays aux degrés de développement divers peuvent réagir en renforçant leur cadre juridique, commercial et d'arbitrage et leurs capacités institutionnelles, et en donnant aux entrepreneurs les moyens d'agir. Elle abordera les moyens de promouvoir une vision ouverte et novatrice du développement en encourageant les partenariats avec de nouveaux acteurs – y compris les pays du Sud et le secteur privé – et en tirant parti des tendances et technologies émergentes pour instaurer et pérenniser le développement.

Thème 3 : Comblent l'écart entre les genres en matière de justice

L'accès à la justice – composante essentielle de l'ODD 16 – n'est pas seulement un objectif en soi mais aussi un moyen de réaliser l'ODD 5 sur l'égalité des genres. Ces deux objectifs sont également cruciaux pour la promotion de tous les autres ODD. Les femmes et les filles continuent de rencontrer de véritables obstacles structurels empêchant la totale égalité, tels que des lois et coutumes discriminatoires, des institutions insensibles à leur situation, ou encore leur exclusion des postes de direction et de prise de décision. Bien qu'il y ait des progrès pour combler cet écart, ceux-ci sont lents et inégaux, et l'on assiste même parfois à des retours en arrière.

Cette session mettra en avant les moyens de parvenir plus vite à des résultats plus équitables pour les femmes et les filles dans les sphères politique, économique et sociale, en vue de combler l'écart en leur défaveur en matière de justice. Elle portera sur l'efficacité des approches comme l'amélioration de la prise en compte des questions de genre et la représentation des femmes dans les institutions, l'autonomisation juridique, le plaidoyer stratégique et la collaboration avec la société civile. Ces discussions seront axées sur les besoins des femmes qui sont complètement laissées de côté, et sur les façons dont la loi peut aider les femmes à exercer pleinement leurs droits et atteindre leurs objectifs.